

■ **Fondation Ernest Boninchi**, à Genève, CH-660-0389988-0, contribuer à l'essor de l'Université de Genève, etc. (FOSC du 17.10.2002, p. 7). Les pouvoirs de Bourquin Maurice, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés. Hurst André, de Chêne-Bougeries, à Collonge-Bellerive, membre et président du conseil, signe collectivement à deux.

Journal no 14230 du 23.11.2005
(03125008 / CH-660.0.389.988-0)